

Le Catherinois

Journal municipal de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Volume 39 Numéro 8



Crédit photo : Dominique Duquet

Une qualité de vie à l'orée de la forêt laurentienne

Octobre 2020

Aide à la décision

Si vous avez des symptômes de la COVID-19

Suivez les indications décrites dans ce tableau pour vous aider à prendre la meilleure décision pour vous et pour vos proches. En tout temps, appliquez les mesures d'hygiène et de prévention pour éviter la contamination :

- lavez-vous les mains souvent;
- toussiez ou éternuez dans le pli de votre coude, le haut de votre bras ou dans un mouchoir de papier plutôt que dans vos mains;
- nettoyez votre environnement.

Situation pour un adulte ou un enfant

Je fais de la fièvre (température $\geq 38^{\circ}\text{C}$ ou $100,4^{\circ}\text{F}$ ou $\geq 37,8^{\circ}\text{C}$ ou $100,0^{\circ}\text{F}$ pour les personnes âgées) ou j'ai des symptômes parmi les suivants :

- apparition ou aggravation d'une toux;
- difficultés respiratoires;
- fatigue extrême;
- perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût;
- douleur musculaire;
- mal de tête;
- perte d'appétit importante;
- mal de gorge;
- diarrhée.

Je suis une personne âgée qui présente des symptômes gériatriques (perte d'autonomie, chute, confusion nouvelle, agitation ou ralentissement, perte d'appétit, fatigue extrême, etc.).

Situation pour un adulte ou un enfant

Je fais plus de 38°C ($100,4^{\circ}\text{F}$) de fièvre et je suis dans l'une des situations suivantes :

- difficulté à respirer qui persiste ou qui augmente;
- lèvres bleues;
- difficulté à bouger;
- fièvre chez un bébé de moins de 3 mois (voir page 13);
- somnolence, confusion, désorientation ou difficulté à rester éveillé;
- absence d'urine depuis 12 heures.

DÉCISION

Je reste à la maison et j'appelle ou mon proche appelle la ligne info coronavirus 1 877 644-4545.

Je suis les indications que l'on me donne.

DÉCISION

Je me rends sans attendre à l'urgence.

Si j'ai besoin d'aide, j'appelle le 911.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Centre de relations avec la clientèle de Services Québec

Ligne info coronavirus

1 877 644-4545 (sans frais)

Personnes sourdes ou malentendantes

1 800 361-9596 (sans frais)

Numéros importants :

Votre pharmacien :

Votre médecin :

Votre CLSC :

Soyez bien informé. Consultez le site Web **Québec.ca/coronavirus** pour connaître l'actualité.

L'automne est bien installé et nous offre son lot de couleurs lors de cette saison que je qualifie d'une des plus belles. Profitez-en bien!

COVID-19

La pandémie a repris de plus belle. Serrons-nous les coudes, évitons les rassemblements et respectons les consignes de la Santé publique. Il est du devoir de tous d'être discipliné si nous voulons sortir de la deuxième vague le plus rapidement possible. Ensemble, on peut tout faire. Je compte sur votre collaboration.

Consultation

Une consultation sera sous peu mise en branle pour connaître le degré de satisfaction de la population face aux services municipaux dispensés par votre ville. Vous serez également consultés sur les orientations que vous souhaitez que votre conseil prenne dans la préparation du nouveau plan stratégique de la Ville.

Projets à venir

- Nous poursuivons nos démarches pour la construction d'une école secondaire regroupant tous les cycles à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Un terrain a été réservé à cet effet. Nous espérons l'annonce prochaine par le gouvernement du Québec de ce projet des plus importants pour notre communauté;
- Nous discutons également avec de nouveaux promoteurs pour la construction d'une résidence pour personnes âgées. Les discussions vont bon train et j'espère être en mesure d'en faire l'annonce bientôt;
- C'est confirmé, les travaux de construction d'un « Dollarama » débuteront en mars 2021 pour une ouverture prévue au début de l'été. D'ailleurs, le promoteur procédera à la démolition du bâtiment situé à côté de la pharmacie FAMILIPRIX pour y installer une enseigne annonçant sa venue.



Pierre Dolbec
Maire

Sécurité

La campagne « *citoyen promoteur de sécurité routière* » va très bien. Près de 200 affiches ont été distribuées à des citoyens qui en ont fait la demande. Il nous en reste environ 45 à offrir à d'autres personnes intéressées. Je tiens à remercier sincèrement les citoyens qui participent à cette campagne de sécurité sur le territoire; c'est une belle et importante implication de votre part.

Lors d'une rencontre avec la Sûreté du Québec, en septembre dernier, une demande pressante lui a été faite pour effectuer plus de patrouille sur la route de Fossambault pour contrer la vitesse, le passage sur les feux rouges, les dépassements interdits et autres. Nous sommes convaincus qu'il y aura une surveillance accrue et plus active de la part de la Sûreté du Québec.

Achat local

Les commerçants, restaurateurs et fournisseurs de services de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier n'ont jamais eu autant besoin de vous que maintenant. Acheter local, c'est aussi se rendre service à soi-même!

Marché public

Le Marché public s'est terminé le 27 septembre dernier. Ce fut un succès sur toute la ligne. Je tiens à remercier particulièrement monsieur Alain Pons pour son travail qui a été apprécié de tous. Merci également à toutes les personnes qui se sont arrêtées au Marché public cet été. À l'an prochain!

Je vous souhaite un très bel automne. On ne lâche pas et on travaille fort pour un retour à une certaine normalité.

Pierre Dolbec, maire



Le maire y était

Monsieur le maire Pierre Dolbec a participé aux réunions et activités suivantes :

- 26 août : Conseil des maires de la MRC de La Jacques-Cartier;
- 8 septembre : Comité administratif de la MRC de La Jacques-Cartier et conseil d'administration de la Société de développement économique de la MRC de La Jacques-Cartier;
- 14 septembre : Lancement officiel du chantier de reconstruction des chalets et présentation du nouveau pôle nautique de la Station touristique Duchesnay.



Brigadière ou brigadier scolaire



Description des tâches

Sous l'autorité du responsable de la Sécurité publique, la personne titulaire du poste est appelée à assumer les tâches reliées à la sécurité des écolières et des écoliers, à la traverse de la rue Louis-Jolliet, lors des entrées et des sorties de l'école Jacques-Cartier. Cette personne titulaire assurera la traversée et la sensibilisation aux bons comportements à adopter sur le réseau routier, en utilisant des méthodes de travail sécuritaires et en informant son supérieur immédiat de toute anomalie.

Conditions d'emploi

- Horaire de travail variable selon les besoins de l'établissement pour un total maximal de dix heures par semaine;
- Les plages horaires de travail sont de 7 h 20 à 8 h 20 et 14 h 50 à 15 h 50;
- La brigadière ou le brigadier scolaire doit être présente ou présent à son poste quinze minutes avant les heures d'entrée et quinze minutes après les heures de sortie des écolières ou écoliers;
- Salaire selon la grille salariale en vigueur.

Exigences

- Être disponible selon un horaire convenu, en semaine durant l'année scolaire (pour les brigades du matin et de l'après-midi), généralement de septembre à juin;
- Être en bonne condition physique (mobilité, vision, etc.);
- N'avoir aucun empêchement judiciaire en lien avec l'emploi (une autorisation de vérification à cet effet devra être signée par la candidate ou le candidat).

Qualifications souhaitées

- Être respectueux, patient, responsable;
- Avoir une bonne capacité à travailler avec les enfants;
- Être en mesure d'exercer son travail selon différentes conditions climatiques;
- Avoir le souci de la sécurité.

Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent envoyer leur curriculum vitae par courriel **avant le 23 octobre 2020, à 12 h**, à marie-josee.langlois@villescjc.com. Veuillez noter que seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées pour une entrevue.

INSCRIVEZ-VOUS À LA PLATEFORME CITOYENNE VOILÀ! DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

- Nouvelles et alertes
- Comptes de taxes en ligne
- Calendrier des activités et événements
- Sondages
- Requêtes
- Inscription à une activité de loisirs
- Et plus encore!

 <https://sainte-catherine-de-la-jacques-cartier.appvoila.com>






Entraîneuse ou entraîneur de soccer

Description des tâches

Sous l'autorité du coordonnateur sportif, l'entraîneuse ou l'entraîneur effectue les tâches suivantes : planifie et anime des entraînements de soccer auprès des jeunes de 6 à 8 ans, dans un climat agréable et stimulant pour les participants, tout en assurant un encadrement sécuritaire.

Conditions d'emploi

- Occasionnel à temps partiel (automne et hiver);
- Horaire : samedi de 9 h à 11 h;
- Salaire selon expérience.

Exigences

- Être âgé de 16 ans et plus;
- Être habitué avec les enfants;
- Faire preuve d'une grande disponibilité;
- Avoir de l'expérience comme joueur de soccer;
- Avoir de bonnes connaissances techniques en soccer.

Qualifications souhaitées

- Être étudiant dans un domaine relié à l'animation ou à l'éducation;
- Avoir de l'expérience en animation auprès des jeunes;
- Faire preuve d'autonomie, de débrouillardise, de créativité, de polyvalence et avoir une bonne capacité d'adaptation;
- Démontrer un sens aigu des responsabilités et du respect des politiques en vigueur;
- Avoir suivi des stages de formation dans le domaine de l'animation.

Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent envoyer leur curriculum vitae par la poste ou par courriel **avant le 23 octobre 2020, à 12 h**, à :

Monsieur Simon Lafrance
 Coordonnateur sportif
 Service sports, loisirs, culture et vie communautaire
 Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
 2, rue Laurier
 Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
 (Québec) G3N 1W1
Courriel : simon.lafrance@villescjc.com
Information : 418 875-2758, poste 338

Veuillez noter que seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées pour une entrevue.

COOPÉRATIVE CÂBLODISTRIBUTION
STE-CATHERINE-FOSSAMBAULT

Soyez au courant de toutes nos nouveautés en joignant
notre page Facebook!
Coopérative de câblodistribution Sainte-Catherine-Fossambault

Télévision
Internet
Téléphonie

À votre service depuis 1984!

130, rue Désiré-Juneau
 Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 2X3
 (juste derrière le Uniprix Claude Noël)
418-875-1118

SOUTIEN TECHNIQUE
 DISPONIBLE 24 H SUR 24, 7 JOURS 7
418-875-1118

www.coopscsf.com

Voici un résumé des résolutions les plus importantes ou d'intérêt public adoptées par le conseil municipal lors des séances tenues les 14 et 28 septembre dernier. Il est possible d'en obtenir une copie moyennant la somme de 0,41 \$ la page. Les procès-verbaux des séances du conseil peuvent aussi être consultés sur le site Internet de la Ville au www.villescjc.com.

Séance du 14 septembre

Résolution 352-2020

Le conseil a accordé la demande de dérogation mineure déposée par un propriétaire afin d'autoriser la subdivision de cinq lots dans le but de pouvoir implanter une résidence familiale sur l'un des deux nouveaux lots créés au 29, rue des Cyprès.

Résolution 353-2020

Le conseil a accordé la demande de dérogation mineure déposée par un propriétaire afin d'autoriser la subdivision d'un lot dans le but de créer un nouveau lot en vue d'implanter une résidence unifamiliale en bordure de la rue du Grand-Pré.

Résolution 361-2020

Le conseil a adopté un second projet de règlement visant à restreindre l'usage des « camions-restaurants » et des « casse-croûtes mobiles ».

Résolution 363-2020

Le conseil a octroyé un contrat à la compagnie Génératrice Drummond au coût de 94 210 \$, plus taxes, pour la fourniture de deux génératrices qui seront installées à la caserne incendie et au garage municipal.

Résolution 366-2020

Le conseil a octroyé un contrat à la compagnie CWA mécanique au coût de 13 940 \$, plus taxes, pour la réparation d'une pompe du poste de pompage d'égout Jolicoeur.

Résolution 369-2020

Le conseil a autorisé une dépense de 9 900 \$, plus taxes, pour l'aménagement d'un sentier piétonnier dans le secteur de la rue des Sables.

Résolution 376-2020

Le conseil a octroyé un contrat à la compagnie Transport L & R Martel inc. au coût de 43 200 \$, plus taxes, pour l'acquisition de sable d'abrasif nécessaire aux opérations de déneigement à l'hiver 2020-2021.

Séance du 28 septembre

Résolution 387-2020

Le conseil a accordé la demande de dérogation mineure déposée pour construire un garage attenant à la résidence principale au 37, route Grand-Capsa.

Résolution 388-2020

Le conseil a accordé la demande de dérogation mineure déposée relativement à une aire de stationnement en cour avant au 4, rue François-Bertrand.

Résolution 389-2020

Le conseil a accordé la demande de dérogation mineure déposée pour implanter un bâtiment bifamilial au 683, rue des Sables.

Résolution 390-2020

Le conseil a accordé la demande de dérogation mineure déposée pour implanter un bâtiment bifamilial au 10, rue René-Collard.

Résolution 395-2020

Le conseil a adopté un règlement décrétant une dépense de 79 330 \$ et un emprunt de 79 330 \$ pour les honoraires professionnels en ingénierie pour le projet de développement du Boisé Natura.

Résolution 396-2020

Le conseil a adopté un règlement décrétant une dépense de 49 850 \$ et un emprunt de 49 850 \$ pour les honoraires professionnels en ingénierie pour le prolongement de l'avenue des Catherine et de la rue Désiré-Juneau.

Résolution 398-2020

Le conseil a accordé la demande de dérogation mineure déposée pour subdiviser trois lots, en vue d'en créer 22 nouveaux dont quatre n'ayant pas la façade minimale requise pour le projet domiciliaire situé au prolongement de la rue des Buissons.

Résolution 400-2020

Le conseil a autorisé monsieur le maire ainsi que monsieur le directeur général et greffier à signer une entente de développement domiciliaire pour le prolongement de la rue des Buissons avec Construction Chabot inc.

En raison de la situation actuelle en lien avec la COVID-19, les séances du conseil municipal se tiendront à nouveau sans la présence du public.

Tout intéressé est invité à transmettre ses questions à tout moment avant la tenue de la séance par courriel à l'adresse suivante : info@villescjc.com.

Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 19 h les deuxième et quatrième lundis de chaque mois. Si le jour fixé pour une séance ordinaire est un jour férié, la séance est tenue le jour suivant.

Abris d'auto et clôtures à neige

Les abris d'auto hivernaux et les clôtures à neige sont autorisés du 1^{er} octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante. En dehors de la période permise, l'abri, incluant sa structure, doit être démantelé. L'abri d'hiver doit être localisé sur le même terrain que le bâtiment principal et être érigé sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire.

Il ne doit pas être érigé en front de tout mur d'un bâtiment donnant sur une rue, mais peut être érigé en front d'un garage privé ou d'un abri d'auto. Une distance minimale de 1,50 mètre doit être observée entre l'abri d'hiver et l'arrière d'un trottoir, d'une bordure de rue ou de la partie de la rue déneigée. L'abri d'hiver ne doit pas excéder une hauteur de 3 mètres et ne doit pas être situé dans le triangle de visibilité.



Pour tout renseignement supplémentaire, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'urbanisme au numéro de téléphone suivant : 418 875-2758, poste 235.

On continue de se protéger!



Toussez dans votre coude



Lavez vos mains



Gardez vos distances



Couvrez votre visage



Limitez vos déplacements

[Quebec.ca/coronavirus](https://www.quebec.ca/coronavirus)

1-877-644-4545

Votre gouvernement

Québec

La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, faisant partie de la MRC de La Jacques-Cartier, est en alerte maximale de la COVID-19 (zone rouge). Merci de respecter les consignes édictées par la Santé publique. Consultez le www.quebec.ca/coronavirus pour connaître les mesures en vigueur jusqu'au 28 octobre prochain et pour toute information concernant la COVID-19.

Prenez note que les bureaux administratifs sont ouverts **sur rendez-vous** pour des cas urgents seulement. L'utilisation des services en ligne, par téléphone ou par courriel est à privilégier.

Le paiement des taxes peut se faire par Internet ou par chèque. Nous vous invitons à déposer tout courrier s'adressant à la Ville dans la boîte à courrier près de la porte d'entrée principale de la mairie.

Pour toute question, n'hésitez pas à joindre notre personnel par courriel à info@villescjc.com par téléphone au 418 875-2758.



Semaine de la prévention des incendies

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

Lorsque vous changez l'heure, pensez à vérifier votre avertisseur!



Le Service de protection contre les incendies de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier profite du retour à l'heure normale qui aura lieu dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre 2020 au Québec, pour vous encourager à vérifier le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée et pour vous rappeler qu'il est obligatoire d'en avoir un fonctionnel par étage, y compris au sous-sol, dans une maison ou un fonctionnel dans un logement.

Profitez du changement d'heure pour inspecter un appareil, en installer un ou en changer la pile. Il s'agit de gestes simples qui peuvent sauver des vies.

Saviez-vous que 73 % des incendies de bâtiments surviennent dans un bâtiment résidentiel. Il est donc d'autant plus important d'avoir un avertisseur de fumée fonctionnel à la maison. Vérifier votre avertisseur est simple et rapide :

- Appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre immédiatement. Si vous entendez des signaux sonores intermittents, cela indique que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. **N'installez jamais de pile rechargeable;**
- Vérifiez sa capacité à détecter la fumée en éteignant une chandelle près de l'avertisseur. S'il est relié à une centrale, contactez votre compagnie d'alarme pour l'avertir que vous allez faire un test;
- Si votre avertisseur de fumée a plus de dix ans, il doit être remplacé le plus rapidement possible;
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir au moins un avertisseur de fumée par étage, incluant le sous-sol, mais vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin;
- Installez-en dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée.

Chaque année, durant la période estivale, le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a le mandat de faire les inspections résidentielles sur son territoire.

Contrairement aux années précédentes, dû à plusieurs mesures mises en place par le gouvernement pour contrer la propagation de la COVID-19, nous avons modifié notre façon de faire.

Selon votre secteur, un programme d'auto-inspection vous a été fourni par la poste pour inspecter vous-même votre résidence afin qu'elle réponde à notre règlement sur la prévention des incendies et afin que votre demeure soit sécuritaire.

Si vous n'avez pas complété votre programme d'auto-inspection, celui-ci se retrouve sur le site Internet officiel de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Voici comment y accéder : **ACCUEIL > CITOYENS > SERVICES MUNICIPAUX > SÉCURITÉ > SÉCURITÉ INCENDIE > PRÉVENTION > AUTO-INSPECTION.**

Vous devez remplir le document et le retourner à la caserne dans la boîte aux lettres ou par courriel au chef de la prévention incendie à l'adresse suivante : etienne.labonte@villescjc.com.

Nous prenons un moment pour vous remercier de votre grande collaboration, nous avons reçu beaucoup de réponses jusqu'à maintenant.

Merci à tous!



Programme d'auto-inspection

À compléter pour votre sécurité



NOM :	
ADRESSE :	
TÉLÉPHONE :	
TÉLÉPHONE D'URGENCE :	
NOMBRE D'OCCUPANTS :	

Retournez le document à la caserne dans la boîte aux lettres ou par courriel : etienne.labonte@villescjc.com

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS

Rapport financier 2019 et rapport du vérificateur externe



Madame, Monsieur,

Comme le prévoit l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, il me fait plaisir de vous présenter mon rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2019.

Madame Julie Cloutier, trésorière, a déposé au conseil, le 14 septembre 2020, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, soit des états financiers consolidés en tenant compte de nos obligations envers les organismes régionaux. Elle a aussi déposé un document de présentation comme information additionnelle. Ces documents sont accessibles via notre site Internet ou sur demande.

RAPPORT FINANCIER

Tout d'abord, l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2019 s'est soldé par un surplus de 982 301 \$. En tenant compte de nos contributions aux organismes contrôlés, cet excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 à des fins fiscales s'établit à 1 050 879 \$.

Cet excédent, des plus intéressants, est particulièrement dû à la vente de terrains dans le parc industriel, aux revenus de taxes des nouvelles constructions et aux revenus de droit de mutation plus élevés que prévu.

REVENUS

Les revenus non consolidés ont donc atteint 14 374 057 \$ par rapport à un budget de 13 763 545 \$. Cette croissance s'explique par un marché immobilier en très bonne santé à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Avec notre part dans les revenus de la *Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf*, nos revenus consolidés atteignent 14 940 651 \$.

DÉPENSES

Au niveau des charges ou dépenses non consolidées, celles-ci totalisent 14 285 818 \$ par rapport à un budget de 13 923 808 \$. Il s'agit d'un écart de 2,6 %.

Excédent non consolidé — Exercice 2019		
Revenus	14 374 057 \$	
Dépenses (avant amortissements)	11 749 681 \$	(14 285 818 \$ - 2 536 137 \$)
Excédent	2 624 376 \$	
Remboursement de la dette	(2 003 545) \$	
Remboursement du fonds de roulement	(205 605) \$	
Appropriation de sommes dans les excédents	348 571 \$	
Autres affectations	218 504 \$	
Surplus ou excédent de fonctionnement à des fins fiscales	982 301 \$	

EXCÉDENTS ACCUMULÉS

Notre ville dispose donc, au 31 décembre 2019, d'excédents de près de trois millions de dollars pour faire face aux imprévus et pour rembourser une partie de notre dette à long terme, comme suit :

Surplus non affecté	1 110 585 \$
Surplus affecté à des fins spécifiques	1 556 159 \$
Réserves financières et fonds réservés	283 865 \$
TOTAL	2 950 609 \$

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le rapport de la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. conclut que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Aucune réserve n'a été émise quant aux états financiers 2019.

DETTE À LONG TERME

Notre dette à long terme non consolidée totalise 32 361 865 \$ par rapport à 27 049 340 \$ en 2018.

Notre endettement total net à long terme consolidé est de 34 031 781 \$. Ceci nous donne un ratio d'endettement de 3,61 %, une augmentation par rapport à 2018 où le ratio était de 3,17 %. En cette période où de nombreux programmes de subvention sont mis à la disposition des villes, il est normal de voir la dette augmenter, car, peu importe la subvention, nous devons toujours assumer une part dans le coût des projets. Cette part varie généralement entre 25 % et 50 % du coût du projet.

PROFIL FINANCIER

Au dernier profil financier, édition 2019, publié le 29 octobre 2019 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), nous pouvons constater l'excellente santé financière de notre ville, comme le démontre le tableau suivant :

	Ville de SCJC	Classe de population	Région administrative	Tout le Québec
Taux global de taxation	1,0014 \$	1,0246 \$	1,0963 \$	1,0233 \$
Indice d'effort fiscal	97 %			
Indice des charges nettes par cent dollars de RFU	99 %			

En ce qui concerne les deux derniers indices, un résultat en bas de 100 % démontre, dans le premier cas, un effort fiscal des contribuables en bas de la moyenne (100 %) et dans le deuxième cas, des dépenses nettes également en bas de la moyenne (100 %).

Notre taux global de taxation révèle que nos contribuables sont moins taxés que dans plusieurs villes de notre région. Ceci est d'ailleurs démontré par un indice d'effort fiscal à 97 %. À titre d'exemple, voici les indices de certaines villes de notre région :

Villes	Taux global de taxation	Indice d'effort fiscal
Donnacoona	1,1763 \$	114 %
Pont-Rouge	1,1262 \$	109 %
Saint-Augustin-de-Desmaures	1,1923 \$	108 %
Saint-Raymond	0,9922 \$	90 %
Sainte-Brigitte-de-Laval	1,2435 \$	120 %
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	1,0014 \$	97 %

SITUATION FINANCIÈRE

Notre ville jouit donc d'une situation financière fort enviable lorsque comparée à d'autres villes offrant les mêmes services. Par exemple, nos coûts de déneigement sont relativement très bas parce que nous effectuons ces travaux en régie, c'est-à-dire avec notre main-d'œuvre qualifiée et notre machinerie de très bonne qualité.

L'élan économique que nous connaissons se poursuit et le conseil entend continuer dans cette voie dont les conséquences sont la création d'emplois, un compte de taxes plus bas que la moyenne et des services de meilleure qualité.

Vous pouvez vous procurer une copie du rapport financier 2019, moyennant la somme de 3,30 \$. Il sera aussi accessible gratuitement via le site Internet de la Ville ou celui du MAMH, ou en en faisant la demande par courriel.

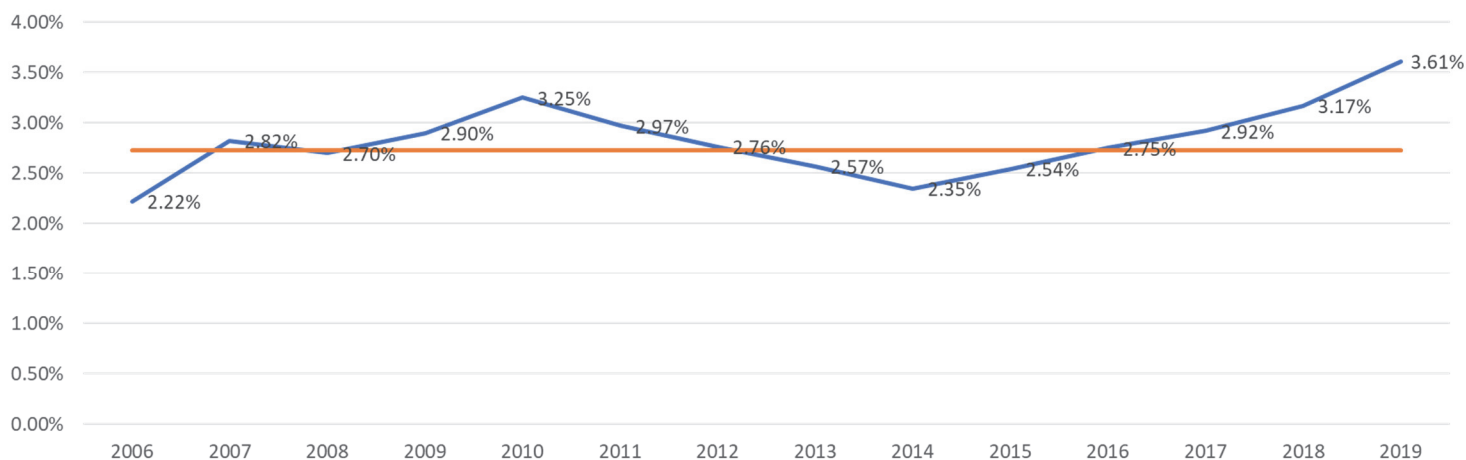
Le document de présentation de la trésorière, madame Julie Cloutier, CPA, CA, OMA, est également disponible gratuitement.

Je vous remercie de votre attention et espère que ces informations vous auront permis de mieux connaître la situation financière de votre ville; une situation que plusieurs villes envient.



Pierre Dolbec
Maire

**Endettement total net à long terme consolidé/
Richesse foncière uniformisée
2006 à 2019**



Concours La carte de Noël régionale 2020**20 ans, ça se fête!**

C'est cette année que le concours « La carte de Noël régionale » fête ses 20 ans. Pour l'occasion, une série de huit tutoriels animée par six artistes de la région a été diffusée sur la page Facebook et la chaîne YouTube de la MRC de La Jacques-Cartier dans le but de guider les participants dans la réalisation de leur œuvre.



Participez en grand nombre! Vous avez jusqu'au 19 octobre pour soumettre votre œuvre.

Inscrivez-vous dès maintenant au www.mrc.jacques-cartier.com/carte-noel-regionale.

**Tourisme Jacques-Cartier****Devenez membre**

Votre entreprise touristique souhaite bénéficier de visibilité notamment sur les réseaux sociaux et sur le Web? Vous aimeriez profiter d'un accompagnement ou d'un soutien financier dans le développement de vos projets touristiques ou de vos événements? C'est simple, devenez membre de Tourisme Jacques-Cartier.

En plus, en adhérant à Tourisme Jacques-Cartier, votre entreprise sera aussi membre de l'Office du tourisme de Québec.

Catégorie de base	Tarif
Hébergement, 10 unités et moins	127,50 \$ + tx
Hébergement, 11 unités et plus	255,00 \$ + tx
Attrait touristique	255,00 \$ + tx
Événement	127,50 \$ + tx

Pour les catégories supplémentaires, des frais de 127,50 \$ par catégorie sont applicables.

Devenez membre dès maintenant au <https://mrc.jacques-cartier.com/information-et-adhesion/> ou informez-vous au tourisme@mrc.jacques-cartier.com.

**À la découverte de la Jacques-Cartier****Un circuit culturel et patrimonial bonifié**

Le circuit culturel et patrimonial À la découverte de La Jacques-Cartier a été bonifié de trois nouvelles bornes sonores, à Fossambault-sur-le-Lac, Lac-Beauport et Saint-Gabriel-de-Valcartier.

Avec cet ajout, le circuit culturel et patrimonial qui sillonne la MRC compte maintenant dix stations qui mettent chacune en valeur une parcelle de l'histoire et des richesses patrimoniales de la région.

Rappelons que ces dix bornes sonores et panneaux d'interprétation, dispersées aux quatre coins de la MRC, permettent de mieux comprendre les particularités de la région et de son développement.

Parcourez le circuit en automobile et profitez pleinement de l'expérience sonore et visuelle, en plus de découvrir les paysages ambiants d'une manière unique. Pour plus de détails, visitez le <https://bit.ly/Découverte-de-La-Jacques-Cartier>.

MARCHÉ PUBLIC

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

UNE AUTRE RÉUSSITE POUR LE MARCHÉ PUBLIC



Malgré la situation actuelle et les consignes sanitaires, la troisième édition du Marché public de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a connu une autre année couronnée de succès! Pour celle-ci, de nouvelles structures permanentes en bois avaient été érigées. L'apparence du Marché public a considérablement changé. Les producteurs, artisans et participants ont tous apprécié ce changement majeur.

Encore une fois, les visiteurs de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et des environs ont été au rendez-vous. Plus de 2 500 personnes sont venues encourager notre douzaine de producteurs et artisans pendant l'événement, soit 250 personnes en moyenne par semaine.

En raison des directives de la Santé publique, il n'a pas été possible de planifier une programmation musicale pour cette édition. Cependant, notre partenaire, Amusement Jacques-Cartier était sur place pour quelques semaines avec ses petits manèges et la Cantine chez Ju-Ju.

Pour terminer, nous aimerions remercier nos producteurs et nos artisans de leur présence. Également, un merci tout spécial à monsieur Alain Pons qui s'est fait un devoir de vous accueillir dans la bonne humeur pendant onze semaines.



Enfin, merci à tous les visiteurs assidus car c'est grâce à vous que le Marché ne cesse d'accroître sa popularité!

Pendant la saison morte, profitez-en pour parler du Marché! On se revoit l'an prochain!

(Crédits photos : Alain Pons)



Programmation automne 2020

La plupart des activités de la programmation ont débuté durant la semaine du 21 septembre. Cependant, il est toujours possible de s'inscrire aux ateliers ponctuels sans frais de retard.

Voici la liste des ateliers disponibles :

Différents ateliers sur les huiles essentielles : ateliers en ligne avec Zoom

Animatrice : Karolyn Vaillancourt 418 922-7512 karolyn@blisshe.com

Pour plus de détails sur ces ateliers, consultez la programmation au :

<http://www.villescjc.com/loisirs/activites-loisirs/programmation-des-activites>

Gérer son chaos émotionnel avec les huiles essentielles : le jeudi 8 octobre 19 h (1 h)

Coût : 28 \$

Dormir, dormir, dormir : le jeudi 15 octobre 19 h (45 min)

Coût : 28 \$

Huiles essentielles et les chiens : le jeudi 5 novembre 19 h (1 h)

Coût : 22 \$

Gardiens avertis

Le dimanche 15 novembre de 8 h à 16 h 30 au centre socioculturel Anne-Hébert

Préparation à la garde d'enfants, recherche d'emploi et responsabilités des gardiens. Comment s'occuper et s'entendre avec des enfants d'âges variés, prévention des urgences et premiers soins. En partenariat avec la Croix-Rouge. **Apporter un lunch froid, papier, crayon et poupée grandeur nature (si possible).**

Coût : 75 \$

Les inscriptions peuvent se faire par Internet <https://mon.accesscite.net/22005/fr-ca>
ou par téléphone au 418 875-2758, poste 338.





Église Sainte-Catherine

Messes à intention commune
Les **messes à intention commune**
sont célébrées le 3^e dimanche de chaque mois à 16 h

Dimanche 18 octobre 2020

Rolland Pelletier (5e ann.)
Micheline Denis et Jean-Claude Robitaille
François Bélanger et Germaine Lapointe
Famille Joseph et Jacqueline Vallières
Denise Blouin, Josée et Joseph Plante
Familles Morin et Dumas

*Vous pouvez aussi consulter le semainier paroissial pour la liste complète,
la semaine précédant la célébration.*

Campagne de financement (Capitation) 2020

Au printemps de chaque année se tient la campagne annuelle de financement (Capitation) de notre paroisse. En 2020, cette grande campagne aura lieu du **26 SEPTEMBRE AU 9 OCTOBRE** en raison de la crise actuelle du coronavirus. Dès le 26 septembre, le coupon-réponse avec enveloppe de retour sera distribué dans tous les foyers de la Paroisse. La pandémie a grandement fragilisé les finances de notre Paroisse; plus que jamais, nous avons besoin de vous! Comme l'an dernier, le montant suggéré par le diocèse de Québec est de 80 \$ par adulte (160 \$ pour une famille). Il va de soi que toute contribution sera grandement appréciée. N'oubliez pas que celle-ci donne droit à un crédit d'impôt fédéral et provincial selon le montant de votre participation.

Modalités de paiement : Vous pouvez faire un ou plusieurs chèques à l'ordre de « Paroisse de La-Transfiguration-du-Seigneur », faire un paiement en argent comptant, faire un paiement par AccèsD pour les membres Desjardins ou par carte de crédit via Paypal (pour payer en ligne, veuillez vous rendre sur notre site Internet www.latransfigurationduseigneur.com et cliquez sur l'onglet à gauche « **CONTRIBUER** »).

Paiement par chèque : Si vous payez par chèque, nous vous invitons à inscrire entre parenthèses à la fin de « Paroisse de La-Transfiguration-du-Seigneur » les trois lettres identifiant la communauté pour laquelle vous souhaitez que votre contribution soit appliquée : AUG pour Saint-Augustin, CAT pour Sainte-Catherine et FEL pour Saint-Félix. Vous pourrez remettre votre contribution à l'église lors de la collecte dominicale, l'apporter à l'un de nos trois bureaux ou nous la poster.

Dans tous les cas, un reçu officiel sera expédié par la poste ou par courrier électronique au début de l'année prochaine pour les contributions de 25 \$ et plus. N'oubliez pas de cocher la case prévue sur le formulaire si votre don est inférieur à 25 \$ et que vous souhaitez avoir un reçu. S'il vous plait, nous informer de tout changement d'adresse.

Nous vous invitons à contribuer généreusement et en grand nombre. La vitalité de chacune des communautés de la paroisse de La-Transfiguration-du-Seigneur en dépend. IMPORTANT: Les montants recueillis dans une communauté serviront au fonctionnement de cette communauté.

Merci de contribuer généreusement à la relance de nos activités et de nous aider à préserver notre patrimoine.



Groupe Altus
Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9
T 418.628.6019 F 418.628.5200
www.groupealtus.com



**Votre notaire,
un partenaire
de confiance!**



BOILLARD, RENAUD
NOTAIRES INC.

Téléphone : 418 254-8924
www.boillardrenaud.com

4609, route de Fossambault, bureau 102
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Mario Boillard
Notaire et
conseiller juridique
mboillard@notarius.net

Olivier Juneau-Boillard
Notaire et
conseiller juridique
olivierboillard@notarius.net

COVID-19 ALERTE MAXIMALE (ROUGE)

**La bibliothèque Anne-Hébert fermée jusqu'au
28 octobre inclusivement**

La chute à livres demeure ouverte et les abonnés ont également accès aux prêts sans contact.

La procédure pour utiliser ce service est la suivante :

- Pour commander ou réserver un livre, vous devez vous rendre sur le site de la bibliothèque et accéder à votre dossier personnel au <http://scjc.c4di.qc.ca:9943>, dans la ligne blanche du menu, sélectionner dossier personnel et se connecter;
- Votre commande peut aussi être faite par téléphone au 418 875-2758, poste 703;
- Le service de commandes est disponible du lundi au vendredi;
- Un délai de 48 heures ouvrables minimum est nécessaire pour la préparation de la commande;
- Lorsque la commande est prête, le personnel de la bibliothèque communiquera avec vous par téléphone pour fixer un rendez-vous pour venir récupérer votre commande. Il est très important de respecter la date et l'heure du rendez-vous;
- La récupération des commandes se fera sur rendez-vous uniquement les jours suivants : **mardi, mercredi, jeudi et vendredi en après-midi, de 14 h à 16 h et le jeudi soir de 18 h à 19 h;**
- Lorsqu'un citoyen se présentera à la bibliothèque pour récupérer sa commande, il sera important de suivre la signalisation mise en place afin de respecter les règles sanitaire de santé publique;
- Aucuns frais de pénalité ne seront appliqués sur le retour des livres.



215, rue Désiré-Juneau
Tél. : 418 875-2758, poste 703

Merci de votre compréhension.

Bibliothèque et archives nationales du Québec Prêts de livres numériques

Saviez-vous que tous les résidents du Québec peuvent être abonnés à distance et avoir accès aux prêts de livres numériques gratuitement? Vous trouverez à cette adresse toute l'information nécessaire pour vous abonner et pour emprunter votre premier livre numérique.

Vous n'avez qu'à cliquer sur le bouton **POUR DÉBUTER** et suivre les instructions pas à pas au lien suivant : https://www.banq.qc.ca/ressources_en_ligne/livres-numeriques/.



Le Catherinois

Le journal municipal *Le Catherinois* est publié par la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Il est distribué gratuitement dans différents points de services sur le territoire municipal et diffusé sur différentes plateformes de communication. Tiré à 1 000 exemplaires, il paraît dix fois par année. Impression par Groupe Magnitude. Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite de la Ville. La Ville ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires. Les dénominations d'individus englobent le féminin et le masculin dans le seul but d'alléger la présentation de ce journal. La date de tombée pour soumettre un texte ou une publicité est le 15 du mois précédent la parution. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec madame Vanessa Beaulieu au 418 875-2758, poste 111 ou encore par courriel à vanessa.beaulieu@villescjc.com. Pour les commerces qui désireraient faire paraître une publicité à l'intérieur du journal municipal, visitez le site Internet de la Ville au www.villescjc.com pour connaître les tarifs et formats.



Garant
des forêts
intactes^{MC}



Tournoi de golf du maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier au profit de la Fondation médicale de La Jacques-Cartier

Le 24 septembre dernier se tenait l'édition 2020 du Tournoi de golf du maire au Club de golf du Lac Saint-Joseph. Bien évidemment, toutes les mesures de santé publique ont été appliquées afin de limiter la propagation du coronavirus. En conséquence, il n'y avait pas de cocktail ni de souper ni de départ simultané. C'est un total de 48 golfeurs qui ont participé à l'événement, sans oublier les nombreux commanditaires qui ont été très généreux. Le tout a permis d'amasser une somme de 9 010,52 \$ qui sera remis à la Fondation médicale de La Jacques-Cartier qui joue un rôle très important dans l'amélioration des soins de santé à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et dans la région immédiate. Merci à tous ceux qui ont fait de cette journée un succès!



Équipe Dolbec International



Équipe Desjardins



Sur la photo : Madame Kathleen Dawson, présidente par intérim de la Fondation, accompagnée de monsieur Pierre Dolbec, maire

Félicitations aux gagnants!

Pointage à égalité (-6)

Équipe Dolbec International

Sur la photo de gauche à droite : Roger Guay, Michel Filion, Denis Gendron et Gilles Guay avec monsieur le maire

Équipe Desjardins

Sur la photo de gauche à droite : Gilles Laroche, Michel Truchon, Johanne Lévesque et Michel Lambert avec monsieur le maire

Merci aux participants et à tous nos précieux commanditaires



Au nom du conseil d'administration de la Fondation Médicale de La Jacques-Cartier et en mon nom personnel, je tiens à vous exprimer toute notre gratitude.

Malgré ces temps particuliers de COVID-19, vous avez su faire preuve de générosité en participant au Tournoi de golf du maire.

Merci de croire en l'importance de soutenir notre clinique médicale pour le mieux-être de notre population.

Merci à monsieur le maire Pierre Dolbec et à tout son personnel d'avoir mis en œuvre cette édition 2020, reconnaissant très bien tous les ajustements à faire pour sa réalisation.

Que la santé vous accompagne,

Kathleen Dawson
Présidente par intérim



APPLICATION MOBILE POUR LES SITUATIONS D'URGENCE

AVIS D'ÉBULLITION

TRAVAUX ROUTIERS

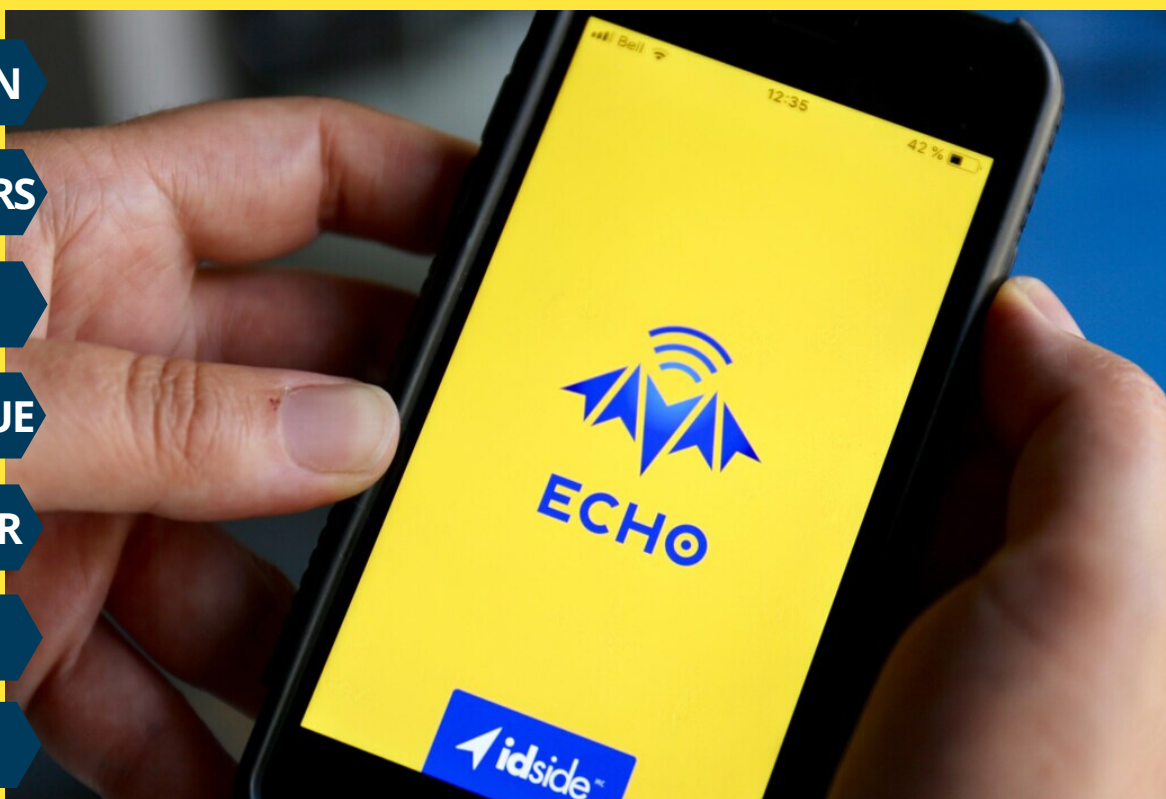
SINISTRE

PANNE ÉLECTRIQUE

ACCIDENT MAJEUR

INONDATION

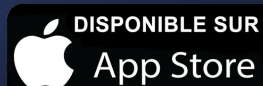
ÉVACUATION



**OBTENEZ EN TEMPS RÉEL DES ALERTES ET DE L'INFORMATION UTILE
EN CAS DE SITUATIONS D'URGENCE OU D'ENTRAVES MAJEURES!**

- Téléchargez gratuitement l'application « IdSide - Écho » en vous rendant dans l'App Store ou Google Play.
- Ouvrez l'application et autorisez l'envoi de notifications pour vous permettre de recevoir les alertes.
- Sélectionnez la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier parmi la liste d'organisations.

Pour information : 418 875-2758, poste 601



*Des professionnels sympathiques,
faciles d'approche !*

Centre dentaire
de la Jacques-Cartier



Dre Roy

Dr Godin

Dre St-Pierre

Dr Richard

Toute notre équipe tient à vous remercier pour le succès que connaît le Centre dentaire de la Jacques-Cartier depuis 2011. La confiance que vous nous témoignez est notre plus belle marque d'appréciation ! Nous nous faisons toujours un devoir de vous prodiguer les meilleurs soins possibles, dans un environnement agréable, grâce à une équipe sympathique qui sait vous écouter et s'adapter à chacune de vos situations.

Toujours dans le but d'améliorer notre offre de services, nous sommes très heureux de vous offrir les services de **trois dentistes** et d'un **spécialiste en orthodontie**.

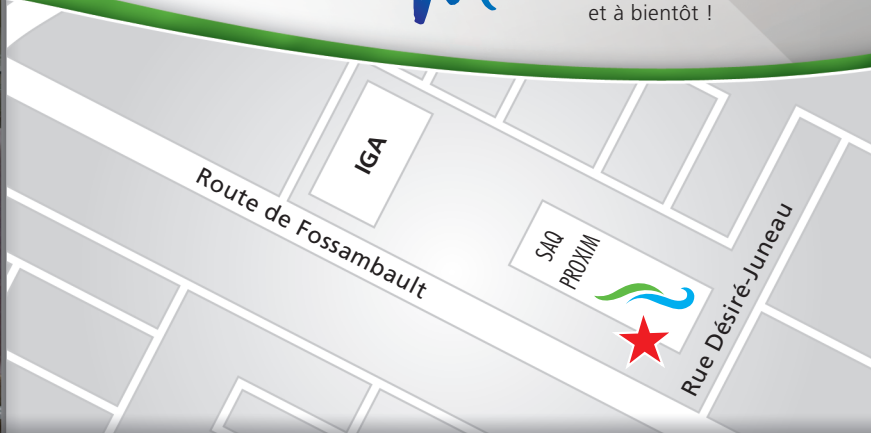
Dre Isabelle St-Pierre et **Dre Audrey-Anne Roy** prodiguent des services de dentisterie générale et esthétique.

Dr Mathieu Godin se spécialise dans les chirurgies complexes et l'implantologie.

Dr Laurent Richard est un orthodontiste spécialiste. Il saura vous diriger tant dans les traitements d'orthodontie mineurs que les cas complexes, autant chez les adultes que les enfants.

Il nous fera plaisir de vous revoir prochainement ou de vous rencontrer pour une première visite au Centre dentaire de la Jacques-Cartier !

Merci!
et à bientôt !



4522, ROUTE DE FOSSAMBAULT
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER (VOISIN DU IGA)

URGENCES ET NOUVEAUX PATIENTS ACCEPTÉS
418.875.2004
www.CentreDentaireDeLaJacquesCartier.com